
Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement
tenue le mardi 16 décembre 2008 à 18 h 00,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Dominic Perri, président, arrondissement de Saint-Léonard
Mme Josée Duplessis, vice-présidente, arrondissement du Plateau-Mont-Royal
M. Joseph Di Pietro, arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles
M. Pierre E. Fréchette, arrondissement du Sud-Ouest
Mme Soraya Martinez, arrondissement de Villeray/St-Michel/Parc Extension
M. Gaétan Primeau, arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
M. André Savard, arrondissement de Verdun
M. Marc Touchette, arrondissement de Verdun

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

M. Réjean A. Lévesque, directeur, Direction de l'eau
M. Michel Mérette, directeur, Direction de la production de l'eau potable
M. Jean-Pierre Richard, chef de projet, MNU

CITOYEN PRÉSENT :

M. Robert Couture, Eau Secours

SUJET :

La mise aux normes des usines de production d'eau potable – adoption des recommandations

1- Ouverture de l'assemblée

À 18 h 10, le président, M. Dominic Perri, déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue, présente les membres de la commission et explique le déroulement de la soirée.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. André Savard, appuyée par M. Pierre E. Fréchette, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3- Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 13 novembre 2008 et du 25 novembre 2008

Sur une proposition de M. Joseph Di Pietro, appuyée par M. Gaétan Primeau, le procès-verbal de l'assemblée publique du 13 novembre 2008 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Gaétan Primeau, appuyée par M. Joseph Di Pietro, le procès-verbal de l'assemblée publique du 25 novembre 2008, est adopté à l'unanimité.

4- La mise aux normes des usines de production d'eau potable – adoption des recommandations

Le président de la commission demande à Mme Soraya Martinez de faire la lecture des recommandations. Après la lecture, sur une proposition de M. Marc Touchette, appuyée par M. André Savard, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

5- Période de questions des citoyens

M. Robert Couture, de l'organisme Eau Secours, a tenu à faire quelques commentaires. Il a d'abord salué le projet de mise aux normes des usines de production d'eau potable, une décision importante qu'il était temps de prendre à la ville. Il souligne la pertinence de la recommandation no 7 qui vise à favoriser l'utilisation, dans les édifices municipaux, de l'eau potable plutôt que de l'eau en bouteille. Il rappelle que plusieurs villes canadiennes ont adopté cette pratique dernièrement. Il fait remarquer qu'en raison de la qualité de notre eau

potable, il devrait être normal d'offrir, dans les lieux publics, l'eau de Montréal plutôt que de l'eau embouteillée, et à plus forte raison, avec les investissements majeurs réalisés dans la modernisation des usines de production d'eau potable.

M. Couture a également félicité la commission d'avoir tenu compte du mémoire déposé par la Ville de Pointe-Claire dans ses recommandations. Il mentionne que le citoyen ordinaire n'est pas en mesure de saisir ce genre de considérations techniques et qu'il se fie à l'expertise de la ville pour évaluer des paramètres tels que les capacités de production. Enfin, M. Couture trouve très juste la recommandation de la commission de recevoir chaque année un bilan de la réalisation des travaux. L'eau faisant partie de notre patrimoine, il trouve pertinent de suivre de près l'état d'avancement des travaux.

6- Période de questions des membres de la commission

Sans objet

7- Levée de l'assemblée

Le président de la commission, M. Dominic Perri, remercie M. Couture, de l'organisme Eau Secours, de s'être déplacé pour faire connaître ses réactions aux recommandations. Il adresse également ses remerciements à MM. Réjean A. Lévesque, Michel Mérette et Jean-Pierre Richard d'être présents ce soir ainsi qu'aux autres membres de la Direction de la production d'eau potable qui ont assisté aux séances publiques précédentes.

Il rappelle que la commission déposera son rapport de consultation et recommandations à l'occasion d'un prochain conseil municipal, en 2009, et qu'il appartiendra alors à cette instance et au comité exécutif de décider des suites à donner à ces recommandations.

Il adresse ses remerciements aux membres de la commission ainsi qu'à la secrétaire-recherchiste, madame Christiane Bolduc pour son travail soutenu.

À 18h30, sur une proposition de M. Pierre E. Fréchette, appuyée par Mme Josée Duplessis, la séance est levée.

ADOPTÉ LE : 19 MARS 2009

« ORIGINAL SIGNÉ »

Dominic Perri
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Christiane Bolduc
Secrétaire recherchiste